



## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

### 300 000 \$ pour former les 6-17 ans à l'éco-citoyenneté

**Laval, le 11 septembre 2007** – Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) et le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs annoncent aujourd'hui un partenariat qui permettra aux écoles impliquées dans le programme AVEC (Avenir-Viable-École-Communauté) de profiter gratuitement de formations à l'éco-citoyenneté. Partant du constat qu'on ne naît pas citoyen mais qu'on le devient, le programme AVEC, initié par la Conférence régionale des Élus de Laval, vise la revitalisation de l'environnement physique et social des jeunes, par les jeunes eux-mêmes en association avec leur communauté immédiate.

S'exprimant au nom de la ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, monsieur Maurice Clermont, député de la circonscription de Mille-Îles, affirme : « Le Fonds d'action québécois pour le développement durable participe avec énergie et dynamisme aux efforts déployés par le gouvernement afin de s'assurer que chaque citoyen vive et s'épanouisse dans un environnement de qualité. La contribution au programme AVEC est un bel exemple de promotion du développement durable. En effet, par son appui tangible, le Fonds d'action permettra aux jeunes d'aujourd'hui d'envisager les outils nécessaires à la poursuite des ambitions durables des générations actuelles. Leur implication dans la communauté dès maintenant est essentielle car les habitudes acquises dans l'enfance vont se faire sentir à l'âge adulte ».

Quoi de plus logique en effet que d'impliquer les principaux acteurs du monde de demain dans la construction d'un avenir viable ? « Les changements obligatoires auxquels nous sommes appelés à participer passent inévitablement par l'éducation, et ce rôle incombe en tout premier lieu à l'école dont la mission doit intégrer l'éducation à l'écocitoyenneté » souligne Robert Litzler, président de l'AQPERE.

Pour Véronique Jampierre, directrice générale du FAQDD, « ce partenariat avec l'AQPERE et le milieu de l'éducation est efficace car il prévoit un accompagnement à long terme des jeunes dans leur cheminement vers l'éco-citoyenneté, en plus de miser sur l'implication de leur entourage dans la mise en place d'un processus de développement durable au sein des écoles concernées. À ce titre, l'approche pilote développée dans la région de Laval deviendra un exemple à suivre pour les intervenants en éducation des autres régions du Québec »

Grâce à l'aide financière de 300 000 dollars du FAQDD et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec, les directeurs, professeurs, parents et élèves des écoles participantes au programme AVEC auront accès à une multitude d'outils leur permettant d'intégrer les principes clé du développement durable dans le programme éducatif de leur école. Lors d'ateliers dispensés par des formateurs expérimentés et par l'utilisation d'outils pédagogiques originaux, les participants à ces formations aborderont des sujets aussi variés que le verdissement des cours d'école, les transports, l'alimentation, les changements climatiques et bien d'autres thématiques qui les amèneront à réfléchir sur leur rôle dans la société de demain.

\*\*\*

## **L'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement**

Avec son bagage professionnel en éducation relative à l'environnement (ERE), l'AQPERE s'active depuis 1990 à faire reconnaître l'importance de l'éducation environnementale au Québec. L'organisme rassemble les intervenants du milieu lors d'événements et de colloques, pour leur permettre d'échanger et de concerter leurs actions. Il diffuse également l'information en ERE, en plus de représenter les intérêts de ses membres dans les dossiers environnementaux. Afin de partager son expérience, l'AQPERE offre le support nécessaire pour l'organisation et la diffusion des activités de ses membres et partenaires, tant au niveau local que national.

## **Le Fonds d'action québécois pour le développement durable**

Créé en 2000 avec une mise de fonds de 45 millions \$, le FAQDD a comme mission de susciter et de soutenir financièrement des projets porteurs et structurants en développement durable dans le but d'engager tous les intervenants de notre société à adopter de nouvelles pratiques, tant individuellement que collectivement. Le FAQDD encourage l'innovation, stimule le partenariat et s'engage aux côtés des organismes locaux et régionaux pour la réalisation de projets originaux et structurants en développement durable.

À ce jour, le FAQDD a contribué à la réalisation de près de 220 projets et financé plus de 200 bourses et stages, contribuant ainsi à renforcer les politiques et actions gouvernementales pour le développement durable.

-30-

### **Source :**

Marylène Ferguson  
Coordonnatrice, AQPERE  
6400, 16<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (QC) H1X 2S9  
T : 514 376-1065 F : 514 376-1905  
coordo\_aqpere@crosemont.qc.ca

Nicolas Girard  
Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 200  
Québec (QC) G1N 1S7  
T : 418-692-5888 poste 222 F : 418-692-1148  
n.girard@faqdd.qc.ca

### **Pour une entrevue, veuillez communiquer avec :**

Robert Litzler  
Président, AQPERE  
6400, 16<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (QC) H1X 2S9  
T : 514 376-1065  
aqpere@crosemont.qc.ca

Roger La Roche  
Conseiller au programme AVEC et membre du comité Aviseur  
6400, 16<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (QC) H1X 2S9  
T : 514 581-2508  
laroenv@videotron.ca

